

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2020



Le vingt juin deux mil quatorze, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois juillet deux mil vingt, s'est réuni dans la salle de ses délibérations de l'Hôtel de Ville de BOLBEC, sous la présidence de Monsieur Christophe DORÉ, Maire.



1 - APPEL NOMINAL

Etaient présents : MM. Christophe DORE, Philippe BEAUFILS, Mme Marie-Jeanne DEMOL, M. Ludovic HEBERT, Mme Linda HOCDE, Mme Charlie GOUDAL, MM. Jean-Claude LEPILLER, Raymond VIARD, Mmes Josiane BOBEE, Dominique COUBRAY, MM. Dominique METOT, Eric LESUEUR, Sylvain LE SAUX, Mmes Sylvie DEVAUX, M. Jean-Yves HEDOU, Mmes Véronique LE BAILLIF, Isabelle GERVAIS, Karine MOUSSA, Lynda BENARD, MM. Tony DENOYERS, Mme Claudine NOUVILLE, MM. Rachid CHEBLI, Xavier DARROUZET.

Excusés : M. Raphaël GRIEU, M. François BOMBЕРЕАU, Mme Ghislaine FERCOQ, Christine RASTELLI, Julien LAPERT, Douglas POTIER, Pascal OUF,

- M. Raphaël GRIEU avait donné procuration à M. BEAUFILS
- M. BOMBЕРЕАU avait donné procuration à M. DORÉ
- Mme FERCOQ avait donné procuration à Mme DEMOL
- Mme RASTELLI avait donné procuration à Mme GERVAIS
- M. LAPERT avait donné procuration à M. LEPILLER
- M. POTIER avait donné procuration à M. DARROUZET
- M. OUF avait donné procuration à Mme NOUVILLE

Absents excusés : Mme Suzanne LE TUAL, M. Jean-Marc ORAIN, Mme Véronique HOMBERT-DUPOIS



2 - NOMINATION D'UN SECRETAIRE POUR LA SEANCE

Madame Isabelle GERVAIS est nommée secrétaire pour la séance.



3 - MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL

Conformément à l'article R 133 du Code Electoral, le bureau électoral est composé de deux membres présents les plus âgés et de deux membres présents les plus jeunes du Conseil Municipal. La présidence est confiée au Maire.

Au vu du tableau, Monsieur le Maire appelle Monsieur Jean-Claude LEPILLER, Monsieur Raymond VIARD, Monsieur Tony DENOYERS et Madame Lynda BENARD.



4 - ELECTION

Monsieur le Maire fait la déclaration suivante :

« Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles LO276, LO278, L283, L294, L295, L301, L309, L310, L311, L441, L446, L502 et L529 du Code Electoral, au décret du 26 mai 2014, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2014 portant convocation des Conseils Municipaux, nous allons procéder à l'élection de 9 suppléants destinés à remplacer ceux d'entre nous qui, pour des raisons impératives (maladie ou empêchement grave), ne pourraient participer aux élections sénatoriales le 28 septembre prochain à ROUEN.

Ces suppléants sont élus à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Vous trouverez sur la table, les bulletins de vote des listes déposées et une enveloppe.

L'élection se fait sans débat, au scrutin secret.

A l'issue des opérations électorales, une liste d'émargement vous sera présentée sur laquelle vous voudrez bien signer votre présence et un imprimé sera à remplir aussitôt sur lequel vous noterez le nom de la liste sur laquelle votre suppléant éventuel figure.

Si un empêchement grave vous amenait à ne pouvoir participer aux élections sénatoriales le 27 septembre à ROUEN, vous voudrez bien au préalable m'en informer par écrit, en indiquant le motif. J'en aviserai alors Monsieur le Préfet et vous désignerais un suppléant sur la liste que vous aurez choisie. »



5 - VOTE

Deux listes ont été déposées sur le bureau électoral avant l'ouverture de la séance :

Séance du 10 Juillet 2020

- BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS
- L'AVENIR POUR BOLBEC

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, va voter.



6 - DEPOUILLEMENT

Les membres du bureau procèdent au dépouillement.



7 - ETABLISSEMENT ET SIGNATURE DU PROCES-VERBAL

Suite à l'établissement du procès-verbal, les membres du bureau électoral signent ce document.



8 - PROCLAMATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire proclame les résultats.

Calcul du quotient électoral : $\frac{29 \text{ (suffrages exprimés)}}{9 \text{ (nombre de sièges)}} = 3,22$ arrondi à l'entier supérieur soit 4

Premier calcul :

- BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS : 25 voix $\frac{25}{4} = 6,25$ soit 6 suppléants
- L'AVENIR POUR BOLBEC : 3 voix $\frac{3}{4} = 0,75$ soit 1 suppléant

Restent deux suppléants à élire

Séance du 10 Juillet 2020

Deuxième calcul :

- BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS : $\frac{25}{6+1} = 3,57$
- L'AVENIR POUR BOLBEC : $\frac{3}{1+1} = 1,5$

Liste « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS » + 1 suppléant donc 7 suppléants

Reste 1 suppléant à élire.

Troisième calcul :

- BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS : $\frac{25}{7+1} = 3,125$
- L'AVENIR POUR BOLBEC : $\frac{3}{1+1} = 1,5$

Liste « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS » + 1 suppléant donc 8 suppléants

Liste « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS » : 8 suppléants

Liste « L'AVENIR POUR BOLBEC » : 1 suppléant



9 - PROCLAMATION DES RESULTATS

1. M. Antoine METOT, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
2. Mme Angeline THEVES, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
3. M. David RIBEIRO, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
4. Mme Simone DEVAUX, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
5. M. Michel SAINT-LEGER, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
6. Mme Laurence RUFFIER, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
7. M. Dominique HUTIN, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
8. Mme Véronique ARTUR, « BOLBEC ENSEMBLE CONTINUONS »
9. Mme Anita RICHARD, « L'AVENIR POUR BOLBEC »



Le scrutin est clos à dix-neuf heures trente.

Séance du 10 Juillet 2020

Monsieur Christophe DORÉ	
Monsieur BEAUFILS Philippe	
Madame DEMOL Marie-Jeanne	
Monsieur HEBERT Ludovic	
Madame HOCDE Linda	
Monsieur GRIEU Raphaël	
Madame GOUDAL Charlie	
Monsieur BOMBÉREAU François	
Madame FERCOQ Ghislaine	
Monsieur LEPILLER Jean-Claude	
Monsieur VIARD Raymond	
Madame BOBEE Josiane	
Madame COUBRAY Dominique	

Séance du 10 Juillet 2020

Monsieur METOT Dominique	
Monsieur LESUEUR Eric	
Monsieur LE SAUX Sylvain	
Madame DEVAUX Sylvie	
Madame RASTELLI Christine	
Monsieur Jean-Yves HEDOU	
Madame LE BAILLIF Véronique	
Madame LE TUAL Suzanne	
Madame GERVAIS Isabelle	
Madame MOUSSA Karine	
Madame BENARD Lynda	
Monsieur DENOYERS Tony	
Monsieur LAPERT Julien	

Séance du 10 Juillet 2020

Monsieur POTIER Douglas	
Madame NOUVILLE Claudine	
Monsieur OUF Pascal	
Monsieur ORAIN Jean-Marc	
Madame HOMBERT-DUPUIS Véronique	
Monsieur CHEBLI Rachid	
Monsieur DARROUZET Xavier	